

# Règlements

## Patinoires à bande, anneau et aire de glace

Afin d'assurer à la population la pratique d'une activité de qualité dans un encadrement sécuritaire, les règles suivantes seront appliquées sur les patinoires à bande.

- Le port du casque est recommandé
- La supervision des parents est recommandée pour les enfants de 11 ans et moins

Afin d'assurer à la population la pratique d'une activité de qualité dans un encadrement sécuritaire, les règles suivantes seront appliquées sur l'anneau et l'aire de glace.

- Les sports d'équipe sont interdits (la pratique bâton-rondelle individuelle est permise, mais aucun match de hockey n'est autorisé)
- L'utilisation de but d'hockey, sous toutes ses formes, est interdite
- Le port du casque est recommandé
- La supervision des parents est recommandée pour les enfants de 11 ans et moins

**Toute personne adoptant un comportement inacceptable ou dangereux risque de se voir expulser de la glace.**

Merci pour votre collaboration,

450 467-2835, poste 2925 | [loisirs@beloeil.ca](mailto:loisirs@beloeil.ca)

Direction des loisirs, culture et vie communautaire